

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VICTOR TURQUAN

Statistique générale des naufrages

Journal de la société statistique de Paris, tome 31 (1890), p. 214-218

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1890__31__214_0

© Société de statistique de Paris, 1890, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DES NAUFRAGES.

Pour la première fois, une statistique complète des naufrages et autres accidents de mer vient d'être publiée par les soins du ministère de la marine; jusqu'à présent nous ne connaissions qu'une partie des sinistres par l'administration du bureau *Veritas*. Cette administration, en effet, ne comprend dans ses statistiques que les navires ayant au moins 50 tonneaux pour les voiliers, et 100 tonneaux pour les navires à vapeur. Les renseignements qui vont suivre comprennent non seulement les bâtiments français ou étrangers naufragés sur les côtes de France, d'Algérie et des colonies, mais encore les bâtiments français qui ont disparu en mer ou qui ont péri sur les côtes des pays étrangers. Ils s'appliquent à l'année 1888.

Pendant cette année, le nombre des bâtiments dont il s'agit s'est élevé à 278, parmi lesquels 198 ont fait naufrage ou ont péri corps et biens, et 80 se sont échoués sans bris ou sans éprouver de dommages importants.

Les 198 naufrages se sont répartis de la manière suivante :

Voiliers de plus de 50 tonneaux.	88
— de moins de 50 tonneaux	90
Vapeurs de plus de 100 tonneaux	11
— de moins de 100 tonneaux	9
Total général des voiliers et des vapeurs.	198

Ces navires portaient ensemble 1,978 hommes et jaugeaient 40,318 tonneaux. Ils comptaient donc en moyenne 10 hommes et jaugeaient 200 tonneaux.

D'après la nationalité, ils se divisaient de la manière suivante :

Bâtiments français.

Voiliers.	159		Vapeurs.	9
-------------------	-----	--	------------------	---

Bâtiments étrangers.

Voiliers.	19		Vapeurs.	11
-------------------	----	--	------------------	----

La proportion des naufrages d'étrangers serait donc, d'après cela, de 15 p. 100; il ne faut pas perdre de vue que la statistique dont nous présentons ici les résultats ne s'occupe des navires étrangers que lorsqu'ils ont fait naufrage sur nos côtes.

Le nombre de navires ayant fait naufrage sur les côtes de France a été de 116, dont 94 français et 22 étrangers. Ces 116 navires étaient montés par 946 hommes.

Les côtes de nos colonies et pays de protectorat ont vu sombrer 24 navires, comprenant 16 français et 8 étrangers (164 hommes en tout).

Enfin les bâtiments français perdus en mer ou naufragés sur les côtes des pays étrangers ont été au nombre de 58, dont 52 voiliers et 6 vapeurs, montés ensemble par 868 hommes.

Il est utile de remarquer que le nombre des bâtiments perdus en dehors de France s'est trouvé deux fois moindre (52 voiliers et 6 vapeurs, perdus à l'étran-

ger ou en mer) que celui des bâtiments naufragés sur les côtes de France (103 voiliers et 13 vapeurs). L'effectif des équipages et le tonnage s'est trouvé à très peu près le même, ce qui montre que les sinistres qui se sont produits en mer ou à l'étranger étaient deux fois plus importants que sur nos côtes.

Pour compléter notre statistique, il convient de mentionner 80 échouements sans bris et autres accidents, dont 50 de voiliers et 9 de vapeurs portant ensemble 510 hommes d'équipage.

Considérés d'après leur nature, les 278 navires se décomposaient comme il suit:

NAVIRES.	FRANÇAIS.	ÉTRANGERS.	TOTAL.
Goélettes	42	5	47
Trois-mâts	26	12	38
Chaloupes de pêche	35	»	35
Vapeurs	15	14	29
Sloops	28	»	28
Bateaux de pêche	20	»	20
Bricks	7	5	12
Bricks-goélettes	11	»	11
Côtres	7	1	8
Lougres	8	»	8
Tartanes	4	»	4
Balancelles	2	1	3
Yachts	3	»	3
Chasse-marée	1	»	1
Flambard	1	»	1
Canots, bateaux de plaisance et embarcations diverses	30	»	30
Totaux	240	38	278

Les 38 étrangers se décomposeraient de la manière suivante, d'après le pavillon :

Anglais	15 navires.
Norvégiens	11 —
Italiens	3 —
Belges	2 —
Espagnols	2 —
Russes	2 —
Allemand	1 —
Grec	1 —
Suédois	1 —

Parmi les 278 navires naufragés ou échoués, on a compté, suivant le tonnage, 70 au-dessous de 10 tonneaux, 36 de 10 à 25 tonneaux, 32 de 26 à 50 tonneaux, 35 de 51 à 100 tonneaux, 41 de 100 à 200 tonneaux; à partir de 200 tonneaux, le nombre diminue sensiblement : 13 navires de 201 à 300 tonneaux, 18 de 301 à 500, 16 de 501 à 800, enfin l'on a compté 8 navires de 801 à 1,000 tonneaux, et 9 de plus de 1,000 tonneaux, qui ont fait naufrage.

Pour ce qui est des causes et des circonstances des sinistres, les documents reçus par le département de la marine ont permis de les classer comme il suit :

Navires sombrés ou brisés.

Remplis par lames ou chavirés	49
Par suite de voie d'eau	22
— d'échouement	87
— d'incendie	1
Perdus corps et biens, trouvés à l'état d'épaves à la côte ou dont on était sans nouvelles depuis plus d'un an au 1 ^{er} janvier 1890	21
Par suite d'abordages	18
Total	198

Navires échoués.

A la voile par mauvais temps	22
— par beau temps (dont 7 par abordage)	17
— par brume ou neige	12
— par suite de la violence des courants	10
— désemparés	4
— par suite de voie d'eau (dont 1 par abordage) .	7
Au mouillage ayant chassé sur leurs ancres	6
— ayant brisé leurs chaînes	2
Total	80

Aux termes du rapport technique, on a pu imputer, d'une manière générale, ces naufrages et échouements aux causes suivantes :

- 217 à des cas de force majeure ;
- 2 à de mauvaises conditions de navigabilité ;
- 20 à la négligence ou à de fausses manœuvres ;
- 26 à des abordages ;
- 13 à des erreurs de feux ou de route.

Nous avons vu tout à l'heure que l'effectif des équipages de ces navires était de 1,978 hommes pour les vaisseaux naufragés ou perdus corps et biens, et de 510 hommes pour ceux qui se sont échoués. Sur les 2,488 hommes d'équipages, il y a eu à déplorer la mort de 428, soit 17 p. 100. Dans ce nombre de victimes, il ne s'est trouvé que 12 passagers. Si l'on défalque ces 12 passagers, ainsi que 19 marins tués à bord des navires étrangers, on arrive à conclure que 397 marins français ont été victimes de naufrages ou d'autres accidents de mer. C'est la grande pêche qui a fait le plus de victimes ; on se rappelle que la fin du mois d'avril 1888 a été particulièrement funeste aux bâtiments pratiquant la pêche de la morue : onze goélettes appartenant aux ports de Dunkerque, de Saint-Brieuc et de Paimpol et montées par 177 hommes ont péri corps et biens sur les côtes de l'Islande.

Voici, du reste, le chiffre des hommes perdus décomposé par nature de navigation :

Long cours	45 victimes.
Grande pêche	221 —
Cabotage	14 —
Bornage	12 —
Pilotage	7 —
Petite pêche.	93 —
Plaisance.	5 —
Total	397 victimes.

La plupart de ces malheureux ont laissé des veuves et des orphelins dans la misère, aussi les secours ont-ils afflué : indépendamment des secours réglementaires accordés par la caisse des invalides de la marine, pour subvenir aux premiers besoins des nombreuses victimes appartenant aux ports de Dunkerque, de Granville, de Saint-Brieuc et de Paimpol, victimes dont le nombre s'est élevé à 221 pour les campagnes d'Islande et de Terre-Neuve, il a été distribué une somme de 24,000 francs provenant d'une souscription ouverte au département de la marine.

D'autre part, le Parlement a voté, pour venir en aide aux veuves, enfants et ascendants des marins qui ont péri en 1888 victimes d'événements de mer, une somme de 50,000 francs.

Des caisses spéciales de secours instituées en faveur des familles de marins morts en mer, ont contribué aussi au soulagement des infortunes de nos populations du littoral. La seule caisse de Dunkerque a pu distribuer aux victimes de la campagne d'Islande, une somme de 128,533 francs.

Enfin la société de secours aux familles des marins naufragés a distribué, de son côté, 65,750 francs.

Pour terminer cette rapide étude des naufrages et autres sinistres de mer, il conviendrait de parler des actes de dévouement et d'héroïsme qui ont été signalés tant parmi les victimes que parmi les sauveteurs, mais les faits de cette nature sont peu susceptibles d'être mis en lumière par une statistique régulière, et beaucoup d'ailleurs ont dû rester ignorés. Que de dévouements héroïques ont dû rester obscurs et quelquefois inutiles ! Les annales du ministère de la marine, aussi bien que celles de la société de secours aux naufragés, ne les comptent pas.

Ne pouvant énumérer les faits de sauvetage autrement que par un récit anecdotique, nous nous bornerons à mentionner les récompenses qui ont été accordées par le département de la marine.

En 1888, ces récompenses, pour les Français seulement, atteignent le chiffre de 281 se répartissant comme il suit :

Jumelle marine	1
Médaille d'or de 1 ^{re} classe	1
Médailles d'or de 2 ^e classe.	9
Médailles d'argent de 1 ^{re} classe.	16
Médailles d'argent de 2 ^e classe	57
Témoignages officiels de satisfaction. . . .	131
Gratifications	66

Mais il existe autre chose, pour ces braves gens, que le témoignage officiel de satisfaction venant du ministère. La société centrale des naufragés, elle aussi alimentée par des ressources privées, s'est donné pour mission de récompenser les actions d'éclat de ces obscurs marins : il y a quelques jours, cette société, présidée par M. l'amiral Jurien de la Gravière, tenait ses assises annuelles et applaudissait les noms de M. Basroger, de l'*Emma*, ce capitaine au long cours qui a sauvé dans la mer du Nord des centaines de passagers, et du patron Thurizza, du canot de sauvetage du *Locoa* (Saint Jean-de-Luz), tous deux nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Victor TURQUAN.
